



Mairie d'Annet-sur-Marne  
Madame Stéphanie AUZIAS  
Maire  
38 rue Paul Valentin  
77 410- ANNET-SUR-MARNE

Melun, le 2 septembre 2024

Dossier suivi par : Jade VENUTO  
Chargée de développement territorial  
Tél : 01.64.79.26.16  
Email : [jade.venuto@cma-idf.fr](mailto:jade.venuto@cma-idf.fr)

**Objet** : Avis de la CMA IDF 77 sur le Projet de modification du PLU d'Annet-sur-Marne

Madame le Maire,

Suite à votre courrier du 26 juin 2024 dernier relatif au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Annet-sur-Marne, nous vous informons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Île de France – Seine-et-Marne n'a pas d'observation particulière à formuler.

À l'occasion du présent courrier, nous souhaitons rappeler quatre grands enjeux du secteur artisanal dans le cadre de la modification du PLU d'une commune :

- Le maintien et la sauvegarde de la diversité des commerces de proximité
- La création d'un cadre réglementaire favorisant la production d'un immobilier dédié à l'artisanat
- La réhabilitation des zones d'activités
- La prise en compte de l'artisanat dans la création de quartiers mixtes

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour évoquer ensemble les problématiques liées à l'Artisanat et réfléchir aux solutions que nous pourrions y apporter.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Thierry FROMENTIN  
Président

